

PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EN AFTOUT-SUD ET KARAKORO (PASK)

Tel : 222 524 21 62 ; Fax : 222 524 21 69

E-Mail : pask@mauritel.mr

NOM	FONCTION	TELEPHONE	E-MAIL
Mohamed Ould Cheikh	Coordinateur de projet	+222 524 21 62	pask@mauritel.mr
Mohamed Mahmoud Ould Teddah	Responsable suivi/évaluation	+222 524 21 62	teddah2005@yahoo.fr

Durée :**Montant :****Tutelle :**

23.000.000 \$

Commissariat aux Droits de l'Homme à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion

Nouakchott Mauritanie

Tél +222 529 19 95

RESPONSABLE FIDA

Responsable du portefeuille Mauritanie
 FIDA – Division de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
 Vial del Serafico 107, 00142 Rome Italie

SOMMAIRE

- I. - **OBJECTIF GENERAL**
- II. - **OBJECTIFS SPECIFIQUES**
- III. - **ZONES COUVERTES**
- IV – **COMPOSANTES**
- V - **INFORMATION ET COMMUNICATION**

I. - OBJECTIF GENERAL

A terme, il est attendu que le projet contribue d'une manière significative aux objectifs nationaux retenus par le CSLP, notamment en matière de:

- réduction de l'incidence et de la sévérité de la pauvreté;
- d'amélioration des conditions de vie et des indicateurs de développement humain; et
- de développement institutionnel et de participation des populations.

II. - OBJECTIFS SPECIFIQUES

Sur le plan pratique, le projet poursuivra les objectifs opérationnels ci-après :

- i) Développer les capacités locales d'organisation et de gestion et promouvoir la participation effective des populations aux processus de développement local;
- ii) Établir et consolider les bases d'une croissance économique, durable et équitable, notamment par la réduction de l'isolement physique des communautés rurales et par la réalisation d'infrastructures économiques structurantes fonctionnelles;
- iii) Améliorer les conditions de vie des populations rurales, notamment en matière d'accès aux infrastructures sociales essentielles;
- iv) Augmenter et diversifier les revenus des groupes les plus vulnérables de la population rurale.

III. - ZONES COUVERTES

Le PASK cible des populations rurales vivant dans les zones de cultures pluviales et de décrue, qui représentent près de 65% des groupes souffrant de pauvreté sévère. Ces populations restent très vulnérables exposées aux aléas climatiques et économiques et ont peu d'opportunités pour rompre le cycle de la pauvreté. Les trois régions dont dépendent les trois départements devant être ciblés du projet connaissent des taux de pauvreté très élevés. L'incidence de pauvreté est de 84.3% en Assaba, 77.4% au Gorgol et 64.6% au Guidimakha.

La zone du projet comprend trois départements contigus situés au sud du pays appartenant à trois régions différentes, M'Bout dans la région du Gorgol; Kankossa dans la région de l'Assaba, et Ould Yengé dans la région du Guidimaka. La zone s'étend sur une superficie de 25 600 km² entre les isohyètes 300 et 500 mm par an. Dans l'attente des résultats du dernier recensement, la population de la zone est estimée entre 150 et 168 mille habitants regroupés dans 21 communes et 640 villages.

Les trois départements partagent certaines caractéristiques: a) une incidence élevée de la pauvreté, b) une base de ressources naturelles précaire et surexploitée, et c) des économies axées sur l'autoconsommation et peu ouvertes à l'extérieur, et d) une grande dispersion de l'habitat. Les trois départements sont très mal reliés au reste du pays, en raison du manque manifeste d'infrastructures routières et de moyens de communication.

Les principales agglomérations de la zone du projet ne sont reliées au reste du pays et entre elles que par des pistes à peine carrossables même en saison sèche, et dont la majorité des ouvrages de franchissement ne sont plus fonctionnels. L'enclavement interne des communautés villageoises est encore plus sévère, certaines pouvant rester plusieurs mois sans possibilité de communications avec l'extérieur, en raison de l'absence quasi-totale d'ouvrages de franchissement. L'enclavement routier est aggravé par l'absence presque totale d'autres infrastructures de communication.

IV – COMPOSANTES

Les interventions du projet seront regroupées au sein de quatre composantes, à savoir:

- Composante A: Développement des capacités d'organisation et de gestion;
- Composante B: Désenclavement et Infrastructures de base;
- Composante C: Amélioration et diversification des revenus;
- Composante D: Coordination de la mise en œuvre, gestion, et suivi et évaluation.

Composante : Développement des Capacités Locales d'Organisation et de Gestion

La composante A, développement des capacités d'organisation et de gestion, vise à:

- Générer l'information technique et socio-économique pour identifier et rendre opérationnelles des actions de développement local;
- Générer des espaces de concertation pour la détermination des priorités de développement local, notamment pour la formulation des plans de développement communaux (PDC);
- Doter les acteurs du développement local, notamment les structures associatives à la base et les communes, chacune selon ses compétences et rôles dans la gestion des flux publics et privés, des capacités d'organisation et de gestion nécessaire à l'identification, la mise en œuvre, et le suivi de leurs projets et activités, en particulier ceux bénéficiant des appuis du PASK.

Ces objectifs seront atteints grâce à la mise en œuvre de trois sous composantes: 1) Programme d'études de base; 2) Planification et gestion du développement local; 3) Développement des capacités locales d'organisation et de gestion.

Sous composante : "Bases de données et études de base"

L'objectif de la sous composante est de générer et organiser les informations techniques et socio-économiques nécessaires pour identifier et rendre opérationnelles des actions de développement local. Les activités comporteront l'établissement d'une base de données et la réalisation d'études de base complémentaires, ainsi que d'autres études complémentaires (Schéma directeur de désenclavement, Plans d'aménagement des bassins versants. Système d'information géographique et Cartographie)

Sous composante : "Planification et gestion du développement local"

Objectifs et résultats attendus

Cette sous composante devra déboucher sur des Plans Communaux de Développement (PCD) opérationnels qui reflètent les priorités de développement des populations rurales, notamment celles des groupes vulnérables, femmes et jeunes. Elle vise aussi à doter les communes des capacités d'organisation et de gestion pour planifier le développement local d'une manière participative, pour mobiliser et gérer d'une manière transparente les ressources nécessaires pour la réalisation des PDC, et pour exécuter leurs missions de service public au profit des populations. Les activités de la sous composante porteront principalement sur: a) l'appui aux processus participatifs de diagnostic et de planification; et b) l'appui au développement des capacités des 18 communes rurales de la zone.

Appui aux processus participatifs de diagnostic et de planification.

Les processus participatifs de diagnostic et de planification (PPDP) seront conduits au niveau de chacune des dix-huit communes rurales de la zone projet. Ces processus devront d'abord déboucher sur l'adoption par la commune des Plans Communaux de Développement (PCD), consensuel, hiérarchisé et opérationnel. Le PCD devra d'abord refléter les principales préoccupations des populations de la commune et tenir compte de celles des groupes vulnérables ou marginalisés, notamment des femmes et des jeunes.

Le PCD sera l'outil de dialogue des populations et de commune, non seulement avec le PASK, mais aussi avec l'administration, d'autres projets et d'autres intervenants. Typiquement le PCD comportera un programme prioritaire d'infrastructures publiques réalisable sur trois à quatre ans, un programme de développement des capacités locales, et une évaluation des opportunités de développement d'activités agricoles et d'activités génératrices de revenus.

Les PPDP comporte les étapes principales suivantes:

- i) l'initiation du PPDP qui doit déboucher sur la signature d'une convention de collaboration entre la commune et le PASK, comportant notamment l'engagement de la commune à établir un comité de concertation communal (CCC);
- ii) la conduite des PPDP au niveau des communautés villageoises sous l'égide du CCC;
- iii) l'élaboration d'un projet de PCD;
- iv) la validation du projet de PCD par le CCC;
- v) l'adoption formelle du PDC par le conseil municipal;
- vi) la signature d'un accord cadre entre la commune et le PASK précisant notamment les modalités de mise en oeuvre et de financement du PDC; et
- vii) l'accompagnement de la mise en oeuvre du PDC.

Les PDC comporteront un programme de développement des capacités locales, basé sur un inventaire analytique des SAB, qui sera réalisé lors de la conduite des PPDP au niveau des villages et qui précisera en particulier: a) le degré de représentativité et de participation des femmes et des jeunes; b) les niveaux d'éducation et/ou d'alphabétisation des membres; c) la capacité démontrée de l'ASB à gérer une activité au profit de ses membres.

Appui au développement des capacités des communes

Les appuis spécifiques à chaque commune seront identifiés lors de l'initiation des PPDP, et définis d'une manière précise dans le cadre du PDC. Typiquement les appuis comporteront l'information et la formation des membres du conseil municipal et du personnel de la commune dans les domaines ci-après:

- compétences et responsabilités des structures décentralisées;
- processus de participation, de concertation, et d'arbitrage;
- modalités de transfert de responsabilités aux associations d'usagers (concessions de service public);
- sources et procédures pour mobiliser le financement des activités communales, y compris celles relatives aux charges d'entretien des infrastructures publiques;
- procédures et outils de programmation et de budgétisation annuelles;
- outils pour une gestion saine et transparente des finances communales;
- outils techniques et de gestion afférents à différentes compétences spécifiques des communes (environnement, domaine foncier, marchés, entretien d'infrastructures, etc.);
- instruments de suivi des activités communales.

Les appuis logistiques aux communes porteront principalement sur: a) la mise à disposition de chaque commune d'un agent de développement communautaire, recruté sur la base de contrats annuels renouvelables; et b) des équipements de bureau nécessaires à leur fonctionnement;

Des appuis seront fournis à la Direction des Collectivités Locales (DCL), pour lui permettre d'assurer la coordination de la mise en œuvre des appuis en information et formation, et du suivi de la gestion communale.

Sous composante "Appui aux structures associatives à la base"

Objectifs et résultats attendus

Cette sous-composante a pour objectif d'appuyer le développement des capacités d'organisation et de gestion des structures associatives à la base (SAB) existantes, et de promouvoir l'émergence et la consolidation de nouvelles structures selon les besoins exprimés lors de la conduite des PPDP. La sous composante portera principalement sur les activités suivantes: a) des appuis génériques en organisation et gestion aux SAB; b) un programme d'information, éducation, et communications (IEC) ciblant les femmes; et c) un programme d'alphabétisation fonctionnelle, destiné aux populations rurales d'une manière générale, mais ciblant d'une manière particulière les personnes ressources des SAB.

Appuis en organisation et gestion aux SAB

Les appuis visent à renforcer les capacités d'organisation et de gestion des structures associatives à la base. Les résultats attendus sont la consolidation d'environ 300 associations d'usagers et comités de gestion d'infrastructures, 250 coopératives et organisations de producteurs. Environ 540 femmes et jeunes seront formés aux tâches de «relais» dans 270 villages.

Les activités de formation varient en fonction de la nature des structures associatives, selon qu'elles s'occupent de la gestion biens et services publics ou de biens et services privés. Pour les associations d'usagers (biens et services publics), la formation portera surtout sur les approches de gestion participative, l'élaboration et le montage des projets; le cadre juridique des organisations; la gestion et l'entretien des infrastructures communautaires; les techniques et la gestion de l'entretien des infrastructures, et sur la législation et les mesures d'atténuation environnementale. Pour les coopératives et organisations de producteurs, elle portera sur l'administration et la gestion des coopératives; les outils simples de comptabilité et de gestion financière; la gestion des cycles de projet; les approches de gestion participative. Pour les relais femmes et jeunes le contenu de cette formation sera axé sur l'animation et l'organisation, l'approche genre et développement, l'élaboration des requêtes d'appui et de financement.

Programme IEC

Le programme IEC est un programme de sensibilisation et d'information des femmes sur des thèmes spécifiques et pertinents par rapport à la problématique du développement local. Il se traduira par des campagnes de sensibilisation privilégiant les outils de communication participative et les créneaux sociaux de communication formels et informels. Le programme ciblera les femmes chef de ménage, les mères de familles, et les jeunes filles dans environ 150 villages. Au total le programme devrait toucher 4 500 femmes, et 150 femmes, point focal IEC, seront formées

Alphabétisation fonctionnelle

Il s'agit de la mise en place de dispositifs au niveau des communautés villageoises pour assurer l'alphabétisation générale et fonctionnelle d'environ 14 000 personnes, dont au moins la moitié seront des femmes. Le rendement attendu en matière de rétention est de 55%. L'alphabétisation sera faite selon les profils des bénéficiaires en arabes ou en français, et porter sur la lecture, l'écriture, et le calcul. Le dispositif comportera des actions de sensibilisation, de développement et multiplication des supports didactiques, l'organisation des séances d'alphabétisation au sein des communautés, le suivi et l'évaluation de la formation, des séances de rappel ciblant les personnes ressources des SAB. Le dispositif comportera aussi des formations sur différents thèmes importants pour les communautés, santé et hygiène, nutrition, etc., qui cibleront des relais villageois sélectionnés par les communautés.

6.2 Composante : Désenclavement et Infrastructures de Base

L'objectif de la composante B, Désenclavement et Infrastructures de base, est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires dans la zone du projet, notamment par des actions de désenclavement, par la réhabilitation et la mise en place d'infrastructures sociales de base. Elle comporte

trois sous-composantes: 1) désenclavement, 2) réhabilitation et mise en place d'infrastructures rurales, et 3) programme d'actions d'accompagnement.

Sous composante : Désenclavement

Les actions prioritaires dans ce domaine ont été identifiées d'une manière préliminaire dans le cadre de l'étude sur les infrastructures existantes réalisée par le GRDR de juin 2001. Les actions à financer par cette sous composante auront été définies comme la première priorité par le schéma directeur de désenclavement local qui sera réalisé dans le cadre de la composante A. Il s'agira principalement de petits ouvrages de franchissement, radiers et dalots, et d'autres traitements de points critiques sur les principales pistes rurales de la zone.

Sous composante : Réhabilitation et mise en place d'infrastructures rurales

Objectifs

Cette sous composante a pour objet de réhabiliter ou de mettre en place des infrastructures rurales fonctionnelles, notamment des aménagements productifs agricoles, des infrastructures d'hydraulique villageoise, et des infrastructures villageoises structurantes.

Activités

Programme prioritaire de réhabilitation. Sur la base de l'inventaire-diagnostic des infrastructures de base réalisé par le GRDR, et complété lors du démarrage, le projet devra d'abord procéder, en collaboration avec les communautés concernées à la définition d'un programme prioritaire de réhabilitation des infrastructures de base, comportant notamment des travaux de réhabilitation, ainsi que des aménagements et équipements complémentaires revêtant une importance critique pour la fonctionnalité des infrastructures à réhabiliter.

Mise en place d'infrastructures rurales nouvelles. Les priorités en matière d'infrastructures nouvelles seront basées sur les programmes d'infrastructures publiques retenues dans les PDC. La réalisation de chaque infrastructure retenue sera conditionnée par la disponibilité d'une étude de faisabilité technico-économique démontrant la rentabilité financière de l'infrastructure en question.

Sous composante : Programme d'Actions d'Accompagnement PPTE

Objectifs

Cette sous composante a pour objectifs de garantir l'accès des populations rurales à des infrastructures éducatives et sanitaires fonctionnelles tant en milieu rural qu'en milieu urbain, d'améliorer les conditions de vie en milieu rural, et à doter les centres urbains d'infrastructures économiques structurantes qui favorisent l'intégration de l'économie rurale dans l'économie nationale.

Activités

Le programme portera principalement sur:

- En milieu rural: i) réhabilitation, et aménagements et équipements complémentaires des infrastructures de l'enseignement fondamental et de la santé de base; ii) réhabilitation ou construction de marchés ruraux dans certains chefs lieux de communes, iii) réhabilitation la mise en place d'infrastructures rurales améliorant les conditions de vie, y compris un dispositif d'appui pour l'amélioration de l'habitat rural; et iv) réhabilitation ou mise en place des sièges des communes.
- En milieu urbain: i) réhabilitation, aménagements et équipements complémentaires des infrastructures de l'enseignement secondaire et de la santé; et ii) réhabilitation ou mise place de marchés urbains, d'abattoirs, et d'autres infrastructures économiques structurantes dans les chefs lieux de départements.

Composante : Amélioration et Diversification Des Revenus

Objectifs et résultats attendus

1. Cette composante a pour objet d'augmenter les revenus tirés de la production agricole par la promotion de systèmes durables de production agricole durables et économiquement viables, et de réduire la vulnérabilité des groupes cibles aux aléas climatiques et économiques par la diversification de leurs sources de revenus.

Organisation de la composante

Les interventions proposées dans cette composante s'articulent sur plusieurs actions et activités proposées dans la composante A, Développement des capacités, notamment sur les résultats des processus participatifs de diagnostic et de planification (PPDP) en matière de problèmes de développement agricole, d'identification des porteurs d'initiatives d'activités génératrices de revenus, et d'évaluations des capacités des structures associatives à la base. Il est aussi à remarquer que le développement agricole profitera des infrastructures réhabilitées ou mises en place dans le cadre de la composante B, Infrastructures de Base, notamment en matière de désenclavement, d'aménagements productifs, d'hydraulique villageoise, d'infrastructures communautaires, ainsi que des infrastructures marchandes en milieu rural et urbain (marchés communaux, marchés et abattoirs départementaux).

Sous Composante: Promotion de systèmes durables de production agricole

Objectifs et résultats attendus

Les objectifs de la sous composante sont de promouvoir la réhabilitation de la base de ressources naturelles, d'améliorer la productivité des activités agricoles, et d'aider à une meilleure valorisation des productions agricoles. Sans préjuger des demandes d'appui qui émergeront des processus participatifs de diagnostic et de planification, trois grands thèmes prioritaires d'intervention ont pu être identifiés, à savoir: i) la protection et la réhabilitation des ressources naturelles et la promotion des espèces ligneuses; ii) l'amélioration des techniques de production des principaux systèmes de production agricole, pluvial, décrue, et de l'élevage de case; et iii) la promotion de techniques améliorées de conservation et de transformation des produits agricoles et l'appui à leur commercialisation.

Protection et réhabilitation des ressources naturelles et promotion des espèces ligneuses

Les interventions comprendront quatre thèmes principaux, à savoir: la lutte contre l'érosion, la restauration de la fertilité, la promotion de la gomme arabique et des autres ressources ligneuses, et la diffusion des pratiques d'économie du bois de chauffe.

Amélioration des techniques de production agricole

Le programme comportera d'abord un dispositif d'appui aux communautés villageoises pour la protection des zones de culture, notamment les zones de décrue, contre la divagation des animaux, préalable à toute intensification et diversification des systèmes de production. Les appuis pour l'amélioration des techniques culturales et pratiques de l'élevage cibleront les principaux systèmes de production agricole, les cultures pluviales et de décrue, ainsi que l'élevage de case.

Appui à la valorisation et la commercialisation des produits agricoles

Ce thème porte sur l'ensemble des techniques de récolte, stockage, transformation et commercialisation des produits agricoles. Pour les appuis aux techniques de récolte et de stockage, ils visent principalement les produits céréaliers, sorgho, mil et maïs, et ont pour objet de réduire les pertes dues aux méthodes archaïques utilisées. Pour la transformation, les appuis cibleront la fabrication d'huile d'arachide et le séchage des produits maraîchers. Les appuis comporteront principalement des démonstrations et des formations.

Dans le domaine de la commercialisation, la gamme d'appuis sera modulée, comportant tout ou partie des appuis ci-après:

- Réseaux d'information pour mettre en rapport les divers acteurs de filières (groupements de producteurs, transporteurs, opérateurs privés, etc.);
- Formation à la demande des groupements de producteurs sur la commercialisation;
- Visites et échanges à l'intérieur et hors zone du projet, pour susciter des initiatives communes en vue d'une meilleure valorisation des productions et la recherche de débouchés nouveaux;
- Appuis aux organisations professionnelles engagées dans le domaine de la commercialisation.

Sous composante : Promotion des activités génératrices de revenus non-agricoles**Objectifs et résultats attendus**

Cette sous-composante a pour objet de promouvoir les activités génératrices de revenus agricoles et non agricoles, et ciblera principalement les femmes et les jeunes. Il est attendu qu'au moins 250 coopératives et autres groupements auront été appuyés dans l'initiation et/ou la consolidation dans au moins une activité génératrice de revenus, dont au moins la moitié sont celles de femmes.

Activités

Dans le domaine agricole, il s'agit d'activités qui sont généralement l'apanage des femmes, notamment le petit maraîchage, l'embouche ovine et le petit élevage (avicoles, cuniculture, etc). Dans le domaine non agricole, il s'agit en partie d'activités typiquement féminines, notamment du petit commerce, la transformation traditionnelle des produits agricoles, certains types d'artisanat (nattes, tapis). Les autres activités éligibles à l'appui comprennent les petits métiers (forgerons, maçons, menuisiers, réparateurs et fabricants de matériel agricole, etc). Le potentiel actuel pour ces différentes activités est limité. Toutefois, une plus grande demande pour certains de ces métiers, ainsi que pour ceux relatifs aux travaux d'entretien des différents types d'infrastructures, la fabrication de grillages, les pépinières, sera induite par les interventions du projet. Le désenclavement et l'établissement de marchés ruraux ouvriront des perspectives additionnelles à cet égard.

Les appuis comprendront notamment: i) la mise à disposition des porteurs d'initiatives d'informations sur les opportunités de marché; ii) l'appui à l'organisation en coopératives, GIE, et autres formes de micro entreprises rurales; iii) la formation technique et de gestion; et iv) la facilitation de l'accès aux services financiers de proximité, dont le développement est l'objet de la sous composante C-3, «Développement de services financiers privés de proximité».

Sous composante : Développement des services financiers privés de proximité**Objectifs et résultats attendus**

Les objectifs de la sous composante sont de consolider et de promouvoir l'émergence d'une offre de services financiers privés et adaptés aux besoins en la matière des ruraux pauvres de la zone du projet, notamment les groupes les plus vulnérables, femmes, jeunes et hommes adultes sans terre. Les résultats attendus sont: Une dizaine d'institutions de micro finance établies et/ou consolidées et fonds de développement autogérés (FDA) établis et fonctionnels.

Activités

La sous composante comportera trois activités principales: a) une étude sur les besoins en matière de services financiers et les options de réponse, et sur une revue détaillée des expériences en cours en matière de services financiers privés de proximité; b) des appuis techniques et de gestion pour l'établissement ou la consolidation d'institutions de micro-finance et des fonds de développement autogérés; et c) des appuis financiers. Les appuis financiers porteront sur des dotations initiales remboursables pour la capitalisation des institutions de micro - finance et pour la constitution de fonds de roulement autogérés au profit de coopératives et autres structures associatives formalisées.

Les appuis financiers pourront aussi comporter des subventions d'équilibre non remboursables couvrant les frais d'établissement et une partie des charges de fonctionnement des institutions de micro finance des deux premières années. La dotation initiale pour la capitalisation des institutions de micro finance et pour la constitution des FDA sera au maximum deux fois l'apport des membres/actionnaires. Les modalités de mise en place, les critères d'éligibilité aux appuis financiers, et les dispositifs de gestion et de contrôle de gestion des institutions de micro finance et des FDA seront finalisés par l'étude sus mentionnées. Elles seront exécutoires après approbation par le gouvernement et le FIDA.

VI Activités et résultats obtenus au titre de l'année 2004

Le programme de travail et budget annuel précédent avait pour objet principal la poursuite des activités et études de base du premier PTBA du projet ainsi que la réalisation d'un lot d'investissement issu de la conduite des PPDP au niveau de cinq communes pour lesquelles des Plans d'Actions Prioritaires (PAP) ont été définis et ont fait l'objet de conventions entre le projet et ces municipalités lors de l'atelier/dialogue sur la décentralisation organisé à Sélibaby les 3 et 4 juin dernier.

Le bilan de cette année aussi bien par rapport aux investissements repris dans le cadre des PAP que ceux à caractère urgent et exécutés à la demande des populations où les PPDP ne sont pas encore lancés se résume comme suit :

En terme de renforcement des capacités locales d'organisation et de gestion, il a été procédé à :

- la poursuite de l'appui aux processus de planification et de diagnostic participatif au niveau de huit (8) nouvelles communes avec le concours des OPP au niveau de chaque département. Ainsi huit (8) Plans de Développement Communaux (PDC) ont été élaborés et remis au projet
- La conduite de nombreuses réunions de formation des Comités Communaux de Concertation
- l'organisation d'une formation technique au profit d'une trentaine d'élus locaux organisée à KanKossa en février dernier ;
- la tenue d'une session de formation en administration et gestion à l'intention de trente structures associatives de base organisée en janvier à Lahraj dans le département de Ould Yengé. Il s'agit des SAB concernées par l'entretien et la maintenance des infrastructures communautaires
- la contribution aux côtés du PADDEM, GRDR et PACA à l'organisation de formations à l'intention des élus municipaux des moughataa de Ould Yengé et Kankossa
- L'organisation d'un atelier/dialogue sur la décentralisation tenu à Sélibaby en juin dernier
- La mise à disposition du matériel de bureautique au profit de sept (7) communes notamment M'Bout, Tarengue, Edebaye Ehl Guelaye, Bouilly, Lahraj, Kanossa et Hamod
- L'organisation de deux ateliers/rencontres entre les équipes des OPP et les experts du GRDR à Sélibaby pour le renforcement de l'approche méthodologique et l'appui en techniques d'animation en milieu rural
- Le recrutement de dix huit (18) agents de développement communaux à installer très prochainement au niveau des municipalités rurales concernées
- L'élaboration d'un protocole d'accord avec la DGCL pour l'appui des communes d'intervention du projet en matière de réglementation, de passation de marché et de fonctionnement administratif qui doit entrer en vigueur incessamment
- L'identification et le recrutement de quarante (40) alphabétiseurs issus des collectivités cibles de la campagne d'alphabétisation au titre de l'année 2004
- La préparation du volet « visites d'échanges intercommunales et intervillageoises » au travers des missions d'identification de sites à visiter et de centres d'intérêts à partager ;

Par rapport au désenclavement et l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base, il a été question de :

- La poursuite de la supervision des travaux engagés depuis l'année dernière dont la réception est prévue très bientôt en présence des bénéficiaires, élus locaux, structures spécialisées etc.
- La réalisation et le lancement de la procédure d'exécution du programme PPTE.
- La réalisation de l'étude pour un programme d'hydraulique villageoise dont le lancement est en cours (phase consultation des entreprises et identification de tâcherons) et impliquant les interventions suivantes :
 - La création de quatre nouveaux forages équipés ;
 - La remise en état de vingt forages existants ;
 - Le creusement de quinze puits cimentés et normés ;
- La réalisation d'une étude pour la définition d'un schéma directeur de désenclavement, au terme de laquelle un programme prioritaire a été défini et restitué aux instances locales. Le lancement de ce programme est en préparation.

Concernant l'amélioration et la diversification des revenus agricoles et non agricoles, le bilan se présente comme suit :

- La poursuite de la supervision/encadrement de la campagne maraîchère 2003- 2004, clôturée en mai dernier avec des résultats encourageants aussi bien en terme de revenus monétaires supplémentaires régénérés qu'en terme d'enseignements techniques assimilés et ce au niveau d'une trentaine de groupements féminins
- La ventilation/diffusion, à titre expérimental des équipements pour la culture attelée au profit de six communes
- La formation et la dotation en équipement de 18 auxiliaires vétérinaires, répartis sur 18 zones de concentration de bétail ;

- L'appui à la gestion des parcours pastoraux et la sensibilisation des bénéficiaires à propos des feux de brousse au travers des campagnes conduites par les maires, l'administration, les OPP, les services techniques et les comités locaux de gestion ;
- La conduite d'un programme d'IEC au profit de 20 villages répartis entre six communes et qui a touché plus de 600 femmes et jeunes et a permis d'identifier 30 femmes et/ou jeunes relais d'IEC.
- La préparation du dossier relatif à la conduite des campagnes de sensibilisation et d'animation liées à l'introduction d'énergies alternatives au bois et charbon de bois notamment la butanisation
- L'instruction d'une opération concernant la gestion des parcours pastoraux et la lutte contre les feux de brousse
- L'élaboration d'un programme maraîcher au profit d'une quarantaine de coopératives prêt à être exécuté dès que possible
- La préparation d'un dossier pour la conduite d'une étude relative à l'encadrement des AGR existantes dans la zone ainsi que la définition d'autres selon le besoin
- L'élaboration d'une ébauche de stratégie d'intervention en matière de microfinance

V. INFORMATION ET COMMUNICATION

Production d'émissions radio et télévision

Au cours des deux années précédentes, le projet n'a pas exécuté des actions en ce sens pour les raisons d'absence d'un responsable de communication au sein de l'équipe. L'UNOPS a suggéré que ce portefeuille soit confié au Responsable de programmation coordination du suivi évaluation, solution qui a été acceptée par le projet.

Pour l'année en cours, nous envisageons entrer en négociation avec la radio Mauritanie ainsi que la presse indépendante au travers des abonnements spécifiques pour mettre en route ce volet. Une fois les procédures achevées, nous ne manquerons pas de vous tenir informés des programmes qui seront diffusés ainsi que leurs contenus.

Appui aux médias ruraux

A l'heure, nous sommes rentré en contact avec deux à trois journaux indépendants en dehors du quotidien national « Horizon) pour l'établissement d'abonnements périodiques.

Production de supports

Cet aspect est traité dans le cadre de l'IEC qui se déroule chaque année au profit des femmes et jeunes classés comme groupes vulnérables. A u terme des campagnes antécédentes, de nombreux supports ont été produits traitant des IST/SIDA, Scolarisation des filles, pratiques néfastes, code et statut personnel etc.